



Rapport du maire sur les faits saillants
du rapport financier 2022

Déposé le 19 septembre 2023

PRÉSENTATION

Chères Damiennes,
Chers Damiens,

Annuellement, les municipalités du Québec doivent tenir diverses redditions de compte. Ce processus de communication est une étape essentielle de la gestion financière municipale et un exercice de transparence important. Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2022.

Cet exercice de reddition de comptes sur les finances municipales vise à vous informer des résultats financiers au 31 décembre 2022 et des principales réalisations de la Municipalité pour l'année 2022.

De plus, conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier comprend la rémunération des élus municipaux.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2022 ont été vérifiés par la firme Boisvert & Chartrand, s.e.n.c.r.l. Dans le cadre de son mandat, elle a audité les états financiers consolidés de la Municipalité, conformément aux obligations et lois en vigueur.

L'auditeur est d'avis, à l'exception d'une réserve quant au chapitre SP 3260, que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le vérificateur émet une réserve afin que la Municipalité se conforme à la norme comptable en vertu du chapitre SP 3260, soit le passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité du CPA du Canada.



ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS 2022

| | Réalizations | |
|--|---------------------|---------------------|
| | 2022 | 2021 |
| REVENUS | | |
| Taxes | 3 422 883 \$ | 3 273 908 \$ |
| Compensation tenant lieu de taxes | 95 476 \$ | 91 360 \$ |
| Quotes-parts | | 260 \$ |
| Transferts | 358 120 \$ | 297 616 \$ |
| Services rendus | 70 585 \$ | 46 107 \$ |
| Imposition de droits | 320 762 \$ | 370 483 \$ |
| Amendes et pénalités | 49 280 \$ | 27 335 \$ |
| Autres revenus d'intérêts | 116 727 \$ | 51 468 \$ |
| Autres revenus | (1 210) \$ | 47 450 \$ |
| Total des revenus | 4 432 623 \$ | 4 205 987 \$ |
| DÉPENSES | | |
| Administration générale | 921 450 \$ | 760 960 \$ |
| Sécurité publique | 680 360 \$ | 575 978 \$ |
| Transport | 1 795 410 \$ | 1 444 747 \$ |
| Hygiène du milieu | 689 140 \$ | 573 052 \$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 472 429 \$ | 162 703 \$ |
| Loisirs et culture | 555 257 \$ | 452 606 \$ |
| Frais de financement | 134 228 \$ | 141 832 \$ |
| Total des dépenses | 5 248 274 \$ | 4 111 878 \$ |
| Excédent (déficit) de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales | (815 651) \$ | 94 109 \$ |
| Conciliation à des fins fiscales | 1 189 845 \$ | 362 059 \$ |
| Excédent de fonctionnement de l'exercice | 374 194 \$ | 456 168 \$ |

Le périmètre comptable de la Municipalité comprend la Corporation de développement de Saint-Damien.



QUELQUES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022

En supplément de toutes les opérations courantes réalisées par la Municipalité, il est important de souligner les projets de grande envergure ainsi que les nouvelles acquisitions ayant eu lieu sur notre territoire en 2022. Soulignons également les confirmations positives d'aides financières pour d'autres projets.

- Début de la restructuration des ressources humaines et embauches aux postes stratégiques, notamment à la direction générale;
- Réfection du toit de la bibliothèque et du garage municipal;
- Acquisition d'un camion à ordures;
- Pavage du chemin des Plaines;
- Acquisition de divers équipements pour les travaux publics, soit une benne basculante et des équipements à neige pour le camion 6 roues, une boîte à sel pour le camion 10 roues, un tracteur Kubota et une balance pour chargeur;
- Projets en cours tels que les Jardins nourriciers et l'aménagement du parc Lachance, le puits du village et la recherche en eau pour l'approvisionnement de l'aqueduc du village, la réfection de l'aqueduc du lac Lachance et la refonte de l'identité visuelle.

TRAITEMENT DES ÉLUS

| | Rémunération | Allocations dépenses | Total |
|--|--------------|----------------------|-----------|
| Pierre Charbonneau Maire | 35 438 \$ | 17 719 \$ | 53 157 \$ |
| Jacqueline P. Croisetière Conseillère, district 1 | 12 000 \$ | 6 000 \$ | 18 000 \$ |
| Jean-François Théberge Conseiller, district 2 | 12 537 \$ | 6 269 \$ | 18 806 \$ |
| François Bessette Conseiller, district 3 | 12 220 \$ | 5 900 \$ | 18 120 \$ |
| Michel St-Amour Conseiller, district 4 | 11 860 \$ | 5 900 \$ | 17 760 \$ |
| Michel Charron Conseiller, district 5 | 11 800 \$ | 5 900 \$ | 17 700 \$ |
| Christiane Beaudry Conseillère, district 6 | 12 620 \$ | 6 067 \$ | 18 687 \$ |

**Le traitement des élus comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité et de la MRC de Matawinie.*



BILAN DU RAPPORT FINANCIER ET CONCLUSION

L'exercice financier 2022 s'est terminé avec un excédent de fonctionnement de 374 194 \$. Nous constatons des revenus de l'ordre de 4 432 653 \$, correspondant à une hausse de 5,38 % par rapport à l'année précédente. La principale hausse de revenus concerne la taxation annuelle.

Quant aux charges financières 2022, ces dernières sont passées de 4 111 878 \$ à 5 248 274 \$. La variation de 27,64 % s'explique par des hausses substantielles dans tous les secteurs d'activités. Les plus importantes hausses proviennent des contrats des matières organiques et recyclables, des honoraires professionnels, de l'entretien des bâtiments et infrastructures et des contributions à la Coopérative de santé du grand Brandon.

Ces résultats contribuent à prioriser une saine gestion financière et une utilisation efficace des ressources de la municipalité en favorisant le développement et le mieux-être de la collectivité.

À la lumière de ces résultats financiers, il va de soi que nous devons poursuivre nos efforts et maintenir notre rigueur afin de nous diriger vers une saine gestion municipale. Or, dans le contexte économique actuel, nous nous devons d'être vigilants et agiles pour répondre aux besoins et aux défis à venir.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur engagement et leur appui dans l'aide à la gouvernance des divers dossiers et projets. Bien entendu, il m'apparaît important de souligner la passion, l'engagement et le soutien indispensables de nos employés municipaux avec lesquels nous travaillons pour offrir des services de qualité et pour répondre efficacement aux attentes de nos citoyens.

Merci,



Pierre Charbonneau
Maire de Saint-Damien

